

Suite à la convocation en date du 29 Janvier 2013,
Le quorum n'ayant pas été atteint le 11 Février 2013
Le Comité Syndical réuni de plein droit à Aire sur la Lys
le 18 Mars 2013.

Etaient présents:

MM. Andriès, Boussebart, Dissaux, Grimonprez, Lefait, Lefebvre, Leroy, Maimouni, Parent, Tostain.

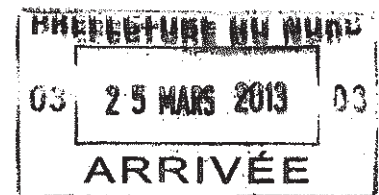
Etaient excusés:

MM. Bézirard, Bocquet, Bruneel, Cacheux, Decocq, Douez, Houssin, Méquignon, Schepman, Vandevoorde, Waymel.

Vu le rapport : 11-13

DECIDE :

- d'organiser une manifestation dans le cadre du quarantième anniversaire des installations du SMAEL et d'élaborer un plan de communication,
- d'imputer les sommes nécessaires sur le crédit au compte 6232,
- d'autoriser son président à signer tous les documents nécessaires à l'application de cette décision.



VOTANTS : 10

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Acte exécutoire déposé auprès
de Monsieur le Préfet, le **22 MARS 2013**

Le Président,
Jean Claude DISSAUX

Le Président du Syndicat Mixte
d'Adduction des Eaux de la Lys

Jean Claude DISSAUX

Objet : Quarantième anniversaire des installations du Smael

Les travaux de construction des installations de production et d'amenée d'eau d'Aire-sur-la-Lys à la métropole lilloise ont été achevés en fin d'année 1972 et les premiers m3 sont arrivés à Lille en janvier 1973.

Après 30 ans d'exploitation via la Société d'Eau de la Métropole Nord, l'Institution Interdépartementale propriétaire des ouvrages a été dissoute pour donner naissance au SMAEL au sein duquel la Communauté Urbaine de Lille est venue rejoindre les deux conseils généraux.

Après 10 ans d'exploitation via un nouveau contrat, le SMAEL s'apprête à entamer les travaux de renouvellement de cette exploitation et son conseil d'administration va connaître un profond bouleversement avec les élections municipales dans un premier temps, puis les élections départementales en 2015 selon un nouveau mode de désignation.

Ce quarantième anniversaire semble donc l'occasion idéale de mettre en valeur ses installations et le travail considérable que nous avons mené pour assurer leur fonctionnement et leur développement.

Une manifestation exceptionnelle pourrait donc être organisée juste avant les vacances estivales, elle serait ouverte aux élus et partenaires institutionnels, mais également aux habitants selon des modalités à définir pour prendre en compte les prescriptions de sécurité à respecter conformément au plan Vigipirate.

Cette ouverture semble adaptée alors que va se mettre en place la procédure d'instauration des périmètres de protection de la prise d'eau qui va impacter les usagers de la rivière et plus globalement les habitants de la région concernée qui ne profitent pourtant pas aujourd'hui de l'eau produite à l'usine.

En parallèle, une action de communication pourrait être enclenchée afin de valoriser l'action du Smael qui est souvent méconnue.

Un plan de communication pourrait être élaboré comprenant les différents outils à mettre en place (plaquette, amélioration du site internet...) en fonction des publics visés. Ce plan pourrait être réalisé en 6 semaines, la mission est chiffrée à 9.000 € HT (soit 10.764,00 € TTC).

Une première évaluation du coût de cette manifestation est chiffrée à 10.000 € TTC comprenant l'installation d'un chapiteau et un buffet pour 100 personnes.

Il est demandé au Comité Syndical de bien vouloir se prononcer sur :

- l'organisation d'une manifestation dans le cadre du quarantième anniversaire des installations du SMAEL et sur l'élaboration d'un plan de communication,
- l'imputation des sommes nécessaires sur le crédit au compte 6232,
- la signature par son président de tous les documents nécessaires à l'application de cette décision.

Le Président,

Jean-Claude DISSAUX

